

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 16 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DPSP 18 - DPE Subvention (33.290 euros) et convention avec l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance de la Ville de Paris.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel la Ville de Paris représentée par Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES ;

Vu le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 33 290 euros est attribuée à l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES (numéro de dossier 2020_03782 et numéro SIMPA : 72421) au titre de l'exercice 2019.

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer une convention de subvention d'équipement avec l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite, à hauteur de 33 290 €, à l'AP 1903879 « véhicule » du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO